

Inventer Rome

L'association **Inventer Rome** a été créée en 2006 par un groupe de résidents français à Rome pour faciliter la découverte de la Ville par les nouveaux arrivants français (ou francophones). Pour ceux qu'écraserait l'accumulation du patrimoine et des siècles, ceux qui connaîtraient mal certains moments forts de l'histoire de la Ville (la Rome byzantine, baroque, « piémontaise », etc.). Pour ceux qui sont intrigués par les métamorphoses de Rome : peu de vrai « neuf » mais plutôt des transformations perpétuelles sur un même site. Ajoutons les apports contemporains (les nombreuses réalisations dues à l'apport des crédits du Jubilé 2000) et les découvertes archéologiques (fortuites ou non). Depuis sa dernière visite, chacun découvrira que de nouveaux musées ont été ouverts, d'autres agrandis, que les églises et les palais procèdent à leurs premiers ravalements et que la cité moderne évolue, selon un rythme lent mais certain.

Donc nécessité d'expliquer et de commenter ce qui est accessible. Autre nécessité : se grouper pour accéder à des richesses réservées (soit parce qu'il faut des autorisations particulières, soit parce que c'est un service payant).

Tous les publics sont visés : grand public, amateurs, enfants (pour lesquels des animations spécifiques sont aménagées lors des vacances scolaires). L'Association est devenue au fil de sa jeune histoire un prestataire de services, organisant, à la demande, des programmes.

Parmi les cycles récents, j'ai participé à celui qui est consacré aux grandes familles romaines à travers la visite des palais. C'est une autre originalité de Rome qui, sur ce point, renvoie au Paris des années 1780 ; les familles aristocratiques habitent encore le centre historique (« Champ de Mars ») où certains possèdent d'impressionnants îlots fonciers. Visiter l'un de ces palais, c'est traverser l'histoire de Rome mais aussi celle de l'Europe occidentale.

Ainsi, dans un appartement du palais Colonna, ouvert aux seuls groupes, on évoque le sac de **Rome** (1527), **Lépante** (1571) ou **Maria Mancini** (1661)... Les décorations vont du Rinascimento jusqu'au rococo, en passant par la peinture baroque, le langage décoratif le plus significatif de cette Rome aristocratique.

Y. Nexon  yannick.nexon@efrome.it

Inventer Rome www.inventerrome.org

À la Cité de l'architecture et du patrimoine



État du chantier de la cité en 2006

La bibliothèque et son projet documentaire

Depuis septembre 2007, la France s'est dotée d'un nouvel établissement public d'envergure, consacré à l'architecture et au patrimoine. Située à Paris, face à la Tour Eiffel, la Cité de l'architecture et du patrimoine occupe les 23 000 m² de l'aile Paris du palais de Chaillot.

Cette institution, sous tutelle du ministère de la culture et de la communication, a pour ambition de donner à l'architecture une vitrine d'exception, permettant au plus large public, français et étranger, de découvrir en un seul lieu les œuvres emblématiques du patrimoine architectural français et la création contemporaine internationale.

La Cité est organisée autour de trois départements :

- **L'Institut français d'architecture** (IFA), créé en 1981, véritable lieu de réflexion, de débat, d'exposition et de mémoire de l'architecture du xx^e et du xxi^e siècle ;
- **le musée des monuments français** (MMF), qui rassemble d'importantes collections de moulages et de peintures reproduisant grandeur nature les chefs-d'œuvre du patrimoine architectural français ;
- **L'École de Chaillot**, qui forme depuis plus d'un siècle les architectes du patrimoine, ainsi que les architectes-urbanistes de l'État.

Rattachée au département IFA, la bibliothèque s'inscrivait dès l'origine au cœur du projet de la Cité de l'architecture et du patrimoine. Un conseil d'orientation composé de personnalités du monde de l'architecture et de celui des bibliothèques a travaillé sur ce que devait proposer une nouvelle bibliothèque consacrée à l'architecture. Une réflexion particulièrement poussée sur la politique d'acquisition a alors été engagée afin d'inscrire au mieux ce nouvel établissement dans le paysage documentaire français. Les mètres carrés dévolus à la bibliothèque au sein du bâtiment étant limités (1 380 m² d'espace public), il n'était pas possible d'imaginer pouvoir réaliser une bibliothèque de référence sur l'architecture couvrant toutes les périodes. Il fallait donc trouver un axe qui permettrait d'entrer en complémentarité documentaire avec les autres bibliothèques tout en affirmant un niveau d'excellence pour les collections. Très vite, à travers ses travaux, le conseil d'orientation a démontré que les périodes moderne et contemporaine étaient celles qui, en terme de carte documentaire, étaient à la fois les moins approfondies et les plus éclatées.



Le pavillon de tête de l'aile Paris du palais de Chaillot vue depuis l'esplanade
Photo : Nicolas Borel

Ce sont ces constats qui ont conduit le conseil d'orientation à définir cette bibliothèque comme devant être le pôle national de référence en matière d'**architecture moderne et contemporaine**, avec une mission particulière de mise en valeur de l'**actualité**.

Les collections

En vitesse de croisière, les collections de la bibliothèque seront constituées de 45 000 livres (actuellement 30 000), 450 titres de périodiques vivants et de plusieurs centaines de documents multimédias accessibles pour la plupart via un portail documentaire (films, bases de données...).

La bibliothèque a pour mission de proposer au plus grand nombre un ensemble de documents traitant de l'architecture moderne et contemporaine en veillant à assurer une **couverture géographique et linguistique** la plus

large possible. Ainsi, plus d'une trentaine de langues sont représentées au sein de la collection.

Les acquisitions sont réalisées grâce à une veille permanente sur l'édition internationale en matière d'architecture. L'attention toute particulière apportée au traitement de l'actualité des domaines couverts, donne elle aussi à la bibliothèque de la Cité de l'architecture et du patrimoine une dimension **unique en Europe**.

Autour du « noyau dur » que constitue l'architecture, d'autres domaines enrichissent la collection : construction, architecture intérieure et design, politiques patrimoniales, paysage et jardins, urbanisme et sciences sociales appliquées à la ville.

La bibliothèque utilise la classification décimale DEWEY remaniée, afin d'atteindre un important niveau de précision dans le radical de cote.

L'indexation est réalisée grâce à la liste d'autorités RAMEAU.

Documents numérisés et types de public

L'ensemble des collections est décrit dans le catalogue de la bibliothèque intégré au portail documentaire de la Cité disponible en ligne sur le site général de l'établissement (<http://portaildocumentaire.citechailot.fr>). Le portail documentaire permet de faire des recherches fédérées sur les nombreuses ressources documentaires constituées au sein des différents départements et services de la Cité de l'architecture et du patrimoine ainsi que sur quelques bases de données extérieures.

En plus des ressources de la bibliothèque (livres, périodiques, documents audiovisuels), il donne accès à la base de données des fonds du centre d'archives de la Cité (Archiwebture), à des documents numérisés, à des dossiers documentaires, à des bases internationales de dépouillements de périodiques, à des bases de données externes et à des sites web.



Une nouvelle bibliothèque consacrée à l'architecture

Quatre grandes revues françaises d'architecture datant de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle sont disponibles en ligne :

- *La Construction moderne*, sur la période 1885-1936,
- *La Revue générale d'architecture* sur la période 1840-1888,
- *L'Architecte* sur la période 1889-1936,
- *L'Architecture* sur la période 1906-1935.

S'inscrivant résolument dans les grandes missions de la Cité, cette bibliothèque de consultation est accessible à tous les publics. Ouverte 36 heures par semaine, y compris le dimanche, elle accueille donc les spécialistes (architectes, chercheurs, étudiants...) en leur proposant de la documentation et des services adaptés à leurs besoins et participe clairement à la sensibilisation du grand public en offrant un accès direct à ses collections. Le public dispose de 110 places de travail.

Des bornes wi-fi permettent aux possesseurs d'ordinateurs portables de se connecter au web depuis n'importe quel espace de la bibliothèque.

Trois catégories de public fréquentent la bibliothèque.

1 Les spécialistes du domaine

Ils sont très majoritairement étudiants en architecture, mais la bibliothèque est également largement fréquentée par des chercheurs, des professeurs, des architectes et des conférenciers. Les campagnes de communication et le bouche à oreille font que ce public spécialisé est de plus en plus nombreux à investir la bibliothèque.

2 Les lycéens et étudiants d'autres domaines

Il s'agit principalement des lycéens ou étudiants du quartier qui utilisent la biblio-

thèque comme un « service de proximité », juste pour trouver des tables et des chaises.

3 Les visiteurs du musée

Ils viennent généralement pour admirer la reproduction de la peinture murale de la voûte de l'Abbaye de Saint-Savin-sur-Gartempe (Vienne) qui est l'une des pièces majeures du musée.

Pour accéder à cette œuvre, il faut traverser la bibliothèque et il n'est pas rare de voir ce public, happé par la collection, s'installer parfois longuement pour consulter des documents.

Désormais très prisée pour ses collections, le confort de ses espaces et pour sa situation géographique incomparable, la bibliothèque de la Cité de l'architecture et du patrimoine écrit actuellement une nouvelle page de sa jeune histoire en déployant son catalogue dans le Système universitaire de documentation.

Philippe Perreaudin

 pperreaudin@citechailot.fr

Cité de l'architecture
et du patrimoine

 www.citechailot.fr

Philippe Perreaudin
directeur de la bibliothèque

 06 81 21 46 22
ou 01 58 51 59 34

 59 36

 Palais de Chaillot
1 place du Trocadéro-
et-du-11-Novembre
75116 PARIS

Nouvelle vague !

Après avoir parlé de « cercles » de déploiement, lors des débuts du Sudoc, l'habitude est maintenant d'évoquer les « vagues » de déploiement, pour désigner chaque année le processus d'intégration de nouveaux établissements dans le Sudoc. Nous en sommes à la septième vague... et la légende veut que les pêcheurs jettent leurs filets à la septième vague pour faire bonne pêche car c'est la vague qui porte bonheur !

Le 20 avril dernier, cette septième vague, composée de 5 nouveaux établissements, a intégré le réseau et le catalogue du Sudoc : il s'agit des bibliothèques de l'Institut catholique de Paris, de l'université catholique de Lille, de l'institut des sciences de l'homme (Lyon), de l'INSEAD et de la Cité de l'architecture et du patrimoine. Au terme de la procédure de déploiement, ces établissements ont reçu toutes les informations (et les formations !) nécessaires à leur travail dans la base centrale du Sudoc, qu'ils contribuent désormais à enrichir.

L'UDESCA – l'Union des établissements d'enseignement supérieur catholiques – est maintenant très bien représentée dans le Sudoc : aux deux membres participant déjà au réseau (bibliothèques des universités catholiques de Lyon et de l'Ouest) viennent s'ajouter l'Institut catholique de Paris et l'université catholique de Lille. L'Institut catholique de Toulouse devrait achever cette représentation des organismes d'enseignement supérieur catholiques dans le Sudoc l'année prochaine, puisque sa candidature a été acceptée par le conseil d'administration de l'ABES du 23 avril dernier.

● L'Institut catholique de Paris regroupe 5 bibliothèques et plus de 800 000 documents consacrés à la littérature, l'histoire-géographie, les sciences sociales, la philosophie et, naturellement, les sciences religieuses. La bibliothèque possède également des fonds anciens et patrimoniaux importants et très divers : tablettes cunéiformes, imprimés et manuscrits, photographies anciennes, cartes, ainsi que des bibliothèques d'écrivains ou de savants. <http://www.icp.fr/icp/index.php>